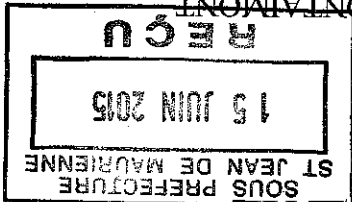


EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil quinze

Le : 5 juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTALMONT
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Claude PELLISSIER, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2015

PRESENTS : Tous les conseillers en exercice excepté Daniel
PELLISSIER (procuration à Claude PELLISSIER)

OBJET :
MAINTIEN DE LA
TRESORERIE DE
LA CHAMBRE

Monsieur le Maire expose :

La Direction Départementale des Finances Publiques de la Savoie a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élus locaux.
La Trésorerie de LA CHAMBRE est ainsi vouée à la fermeture au 1^{er} janvier 2018, accompagnant la fermeture de celle d'AIGUEBELLE.
C'est la désertification des services publics financiers et fiscaux de la basse et moyenne Maurienne qui est programmée.
Nous sommes confrontés, sous couvert d'une politique d'austérité pour les collectivités avec la baisse de leurs dotations, à un recul des services publics et à un abandon des territoires ruraux de montagne et périurbains.
Faut-il rappeler les principales missions exercées dans ces unités, en plus d'un accueil fiscal de proximité, l'encaissement des recettes, le paiement des dépenses, la gestion comptable et financière ainsi que le soutien et le conseil aux collectivités gérées par la trésorerie : les communes, les communautés de communes, les régies, les syndicats intercommunaux, les budgets annexes eau et assainissement...

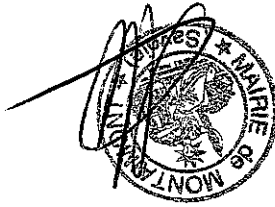
C'est dire l'importance du maintien de ce service de proximité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'exposé de M. le Maire,
- DEMANDE au Directeur Départemental des Finances Publiques de LA Savoie de retirer le Centre des Finances Publiques de LA CHAMBRE de la liste des fermetures programmées et de mettre à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans l'intérêt des élus de proximité et des usagers.

Ainsi délibéré, ce jour 5 juin 2015.

Le Maire,



Nombre de conseillers :	
En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	11